Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200084002-20251211-DCM2025_106-DE

Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES

EXTRAIT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23

Ouverture de la séance
Présents : 20
Votants : 22
Pouvoirs : 02

Date de la convocation :
5 décembre 2025

Date de la publication :
5 décembre 2025

Vote :	Pour :	22
	Contre :	0
	Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Luitré-Dompierre se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances (salle Roncevaux 9 rue de la Mairie) sous la présidence de Monsieur **Michel BALLUAIS, Maire**, après convocation en date du **5 décembre 2025** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Présents :
Adjoints : Mme GALODÉ - M. GARDAN - Mme BLIN - Mme GARCIES - M. DELAUNAY
Conseillers municipaux : Mme MORAZIN - M. PIVETTE - Mme BÉLAIR - M. LIGER - M. CORBIN - Mme CHEMIN - Mme JOHAN - M. PARIS - M. GÉHANNIN - Mme LEMONNIER - M. SALMON - M. DESHAYES - Mme MAURAI - M. BÉCHU

Excusé(es) : M. ROGER - Mme MAUPILÉ (pouvoir à Mme LEMONNIER) - Mme LOTTON (pouvoir à M. LIGER)

Secrétaire de séance : Monsieur **Albert BÉCHU** est désigné secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION N°2025/106 : FINANCES – TARIFS COMMUNAUX 2026

Il est proposé de revoir les tarifs applicables au 1er janvier 2026 :

PHOTOCOPIES - PAS DE CHANGEMENT		
	Noir et blanc	Couleur
Recto A4	0,25 €	0,35 €
Recto verso A4	0,35 €	0,45 €
Verso A3	0,45 €	0,65 €
Recto verso A3	0,65 €	0,85 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit les 50 premières

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE – PAS DE CHANGEMENT				
	Dompierre du Chemin (Cimetière 1 et 2) Luitré (Cimetière 1)		**Luitré (Cimetière 2)**	
DUREE	**MONTANT**		**MONTANT**	
	1 m²	**2 m²**	**3.20 m²**	**6.90 m²**
15 ans	41 €	81 €	120 €	260 €
30 ans	76 €	150 €	241 €	515 €
50 ans	121 €	241 €	402 €	866 €

ESPACE CINERAIRE – PAS DE CHANGEMENT			
DUREE	**MONTANT**		
	Concession	Caveau cinéraire	Coût total
15 ans	77 €	173 €	**250 €**
30 ans	177 €	173 €	**350 €**
50 ans	277 €	173 €	**450 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200084002-20251211-DCM2025_106-DE

SALLE RONCEVAUX (salle polyvalente de Dompierre-du-Chemin) SALLE DES QUATRE SAISONS (salle intergénérationnelle – Luitré) HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE LUITRE-DOMPIERRE – CHAUFFAGE PAS DE CHANGEMENT					
	Salle Roncevaux		**Salle des Quatre Saisons**	**Chauffage**	
Objet	**Salle**	**Cuisine**	**Salle + Cuisine**	**Salle Roncevaux**	**Salle des 4 Saisons**
Une journée (du lundi au vendredi sauf fériés)	157 €	94 €	178 €	60 €	45 €
Un week-end (2 jours)	220 €	94 €	241 €	75 €	60 €
Un week-end de 3 jours	273 €	94 €	294 €	90 €	70 €
Réunions, conférences	94 €	-	94 €	50 €	35 €
Vin d'honneur	52 €	-	52 €	35 €	35 €

SALLE RONCEVAUX (salle polyvalente de Dompierre-du-Chemin) SALLE DES QUATRE SAISONS (salle intergénérationnelle – Luitré) TARIFS EXTERIEURS – CHAUFFAGE PAS DE CHANGEMENT					
	Salle Roncevaux		**Salle des Quatre Saisons**	**Chauffage**	
Objet	**Salle**	**Cuisine**	**Salle + Cuisine**	**Salle Roncevaux**	**Salle des 4 Saisons**
Une journée (du lundi au vendredi sauf fériés)	200 €	115 €	220 €	60 €	45 €
Un weekend (2 jours)	325 €	115 €	299 €	75 €	60 €
Un weekend de 3 jours	378 €	115 €	352 €	90 €	70 €
Réunions, conférences	115 €		115 €	50 €	35 €
Vin d'honneur	79 €		79 €	35 €	35 €

LOCATION DU MATERIEL - PAS DE CHANGEMENT		
OBJET	**Dompierre -du-Chemin**	**Luitré**
Chariot 70 couverts	45 €	
Chariot 50 couverts		40 €
Un couvert complet supplémentaire (par tranche de 10)	10 €	10 €
Un verre à eau, à vin ou à champagne et tasse de café	0.15 €	
Forfait 100 verres		25 €
Une table (avec ou sans banc)		3 €
Chaise		0.30 €
Petit stand		10 €
Grand stand	85 €	
Barbecue		5 €
Sonorisation pour associations communales et intercommunales quand utilisation dans la salle communale	Gratuit	Gratuit

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200084002-20251211-DCM2025_106-DE

FACTURATION DE LA VAISSELLE ET DU MATERIEL DE CUISINE CASSES PAS DE CHANGEMENT	TARIF
Un verre à eau, à vin ou à champagne, tasse à café	4.00 €
Une assiette plate, creuse ou à dessert	4.00 €
Une cuillère ou une fourchette	2.00 €
Un couteau	2.50 €
Le petit matériel de cuisine (fouet, écumoire, couvercle, verseuse…)	25.00 €
Carafe, corbeille, saladier, légumier	7.00 €
Le matériel plus important (casserole, poissonnière, faitout, braisière, plat à four…)	70.00 €
Percolateur	380.00 €
Aimant	10.00 €
Dalle plafond	10.00 €

Le forfait chauffage est applicable du 15 octobre au 15 avril (et à la demande en dehors de cette période selon conditions météorologiques).

Comme auparavant, le nettoyage doit être effectué par l'utilisateur. Les heures de ménage seront facturées aux personnes qui n'auront pas rendu la salle dans un état satisfaisant de propreté. Le forfait ménage sera facturé 120 € pour la salle Roncevaux et 70 € pour la salle des Quatre Saisons.

Il est rappelé que les associations, les entreprises - commerçants, artisans, industriels et agriculteurs pour l'organisation d'évènements professionnels - bénéficient d'**une gratuité par an** (hors weekend).

Une caution de **1 000 €** sera versée au moment de la réservation d'une salle des fêtes (Salle Roncevaux ou Salle des 4 Saisons), par tous les utilisateurs (particuliers et associations), y compris pour les associations qui bénéficient d'une gratuité.

Le tarif pour **mise à disposition d'un agent communal est fixé à 25 € par heure** (transports bancs et chaises).

Enfin, **un forfait supplémentaire de 50 € sera facturé en cas d'oubli de coupure du lave-vaisselle après la location**.

SALLE DE SPORT « LE MUR » DOMPIERRE-DU-CHEMIN – PAS DE CHANGEMENT			
LOCATION EXTERIEURE	**SALLE**	**SAE**	**SALLE COMPLETE**
Créneau semaine (ponctuel) Assos < 2h	33 €/h	28 €/h	41 €/h
Créneau semaine (ponctuel) Ecoles	24 €/h	14 €/h	33 €/h
Créneau année (forfait)	247 €/h	225 €/h	408 €/h
Compétition CAFF		Gratuit	
Stages et compétition associations extérieures > 2h	75 €/jour	75 €/jour	86 €/jour
CAFF		28€/h/année	
Associations communales et intercommunale et Conseil Départemental	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Le tarif de remboursement des badges perdus reste fixé à 10 € l'unité.

SALLES DE REUNIONS ET CABANE ETANG (DOMPIERRE-DU-CHEMIN)		
Objet	Salles	Chauffage
Réunion (forfait quels que soit la salle et le nombre de personnes)	40 €/jour	20 €/jour
Cabane de l'étang – Mise à disposition des associations une fois par an - GRATUIT		

Salle de sports « Le Rebond » 5 rue du Maine

La salle de sports est parfois demandée pour organiser des évènements exceptionnels.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200084002-20251211-DCM2025_106-DE

S'agissant de manifestations à but lucratif, M. le Maire propose de fixer une location de 500 € par évènement.

Salle Roncevaux et salle des 4 Saisons
Pas de location des salles lors du réveillon de la Saint Sylvestre

TARIFS VOITURES ELECTRIQUES – PAS DE CHANGEMENT			
	Luitré-Dompierre	Extérieurs	
	Tarifs	Normaux	Réduits*
Tarif heure	4,5 €	7 €	6 €
1 jours (24h)	23 €	35 €	30 €
2 jours (48h)	45 €	65 €	60 €
3 jours (72h)	60 €	82 €	75 €

**(étudiants, demandeurs d'emploi) Sur présentation d'un justificatif au moment de l'inscription*

VAE TOUT PUBLIC - AUGMENTATION	
Inscription	**Gratuite**
Gratuité	**10 min**
De 10 min à 4 heures	**2 €/heure**
1 jour (de 4 heures à 24 heures)	**10 €**
Week-end (2 jours)	**15 €**
1 semaine	**50 €**
*1 mois**	***40 €***
*2 mois**	***50 €***
*3 mois**	***60 €***

Disponible en mairie **uniquement pour les habitants de Luitré-Dompierre ainsi que pour toute personne travaillant sur la commune, sur présentation d'un justificatif, **dans la limite de 6 vélos du parc**.*

CABANES ETAPES – AUGMENTATION TARIFS 2026

Vu la délibération du conseil municipal de Luitré-Dompierre N°2022/127 du 9 novembre 2022 ;

Il est proposé de revoir le point 4 concernant les tarifs :

Le tarif de location des cabanes est fixé par la municipalité à **35€/nuitée/cabane + taxe de séjour**.
La répartition de ce tarif à la nuitée est fixée à : **25€ pour la municipalité et 10€ pour le gérant** pour l'ensemble des missions évoquées au point 2.

Pour rappel, point 2 :

Le gérant aura pour missions :

- La promotion et la commercialisation :
- Accueil du client
- Etats des lieux avant/après + Ménage

De manière générale, le gérant s'assurera de la bonne visibilité et promotion des cabanes. Il veillera à proposer un service qualitatif et exemplaire et sera force de proposition pour permettre au service de se développer et de se pérenniser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité (22 votants) :

- **D'ADOPTER les tarifs proposés pour 2026.**
- **De rappeler que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-200084002-20251211-DCM2025_106-DE

Fait et délibéré en séance le 11/12/2025
Pour expédition conforme
Le Maire,

Michel BALLUAIS